



EMBARGO JUSQU'AU 21.06.2011

COMMUNE DE ROLLE

Grand-Rue 44 - CP 156 - 1180 Rolle
Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 36

Rolle, le 9 juin 2011

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 21 juin, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

Création d'un nouveau poste d'apprentissage

La Commune emploie annuellement 4 apprentis, 3 dits « de commerce » et un apprenti nettoyeur en bâtiments. Sur proposition des services Voirie et Conciergerie, la Municipalité a accepté la formation, récemment créée par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, d'un « agent d'exploitation » (entretien immeubles, installations et espaces verts, gestion des stocks et travaux administratifs). Ce 5^{ème} apprenti sera placé sous la responsabilité de M. Gremaud, chef de la voirie, et pourra débiter sa formation le 15 août prochain. L'apprenti recherché a été trouvé en la personne de M. Allan Haldi.

Affaires du personnel : engagements d'auxiliaires d'été

De par l'engagement d'un collaborateur supplémentaire à la voirie, l'aide nécessaire d'un auxiliaire durant la période estivale peut désormais se limiter à 3 mois, contre 6 auparavant. La proposition d'engager M. Willy Dunoyé, qui a déjà travaillé à la voirie entre août 2010 et mars 2011, pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2011, a été approuvée par la Municipalité. Afin de pallier l'absence de M. Pierre Juillet, et de renforcer la Police administrative durant son retour de congé maladie, il a été décidé d'engager un collaborateur auxiliaire durant 2 mois, jusqu'au 15 juillet 2011. La Municipalité a porté son choix sur M. André Schurmann, déjà formé comme garde de police ponctuel à Gland. Son assermentation a eu lieu le 26 mai en présence de M. Pierre Juillet, chef de la Police administrative, et de M. Vincent Angehrn, chef des RH.

Immeuble communal rue du Temple 2

Les travaux se déroulent conformément au calendrier prévu, aucun retard d'exécution n'étant à signaler à ce jour. La création des deux nouveaux logements en duplex, au dernier étage, va bon train, au même titre que la cage d'ascenseur qui reliera l'intégralité des 4 niveaux de l'immeuble.

La nouvelle distribution des installations sanitaires et du chauffage est en voie d'être terminée, à l'instar de la réfection de la toiture qui comptera désormais 8 velux. Une décision du Service des monuments historiques est toutefois en attente s'agissant de la teinte d'origine des façades, qui suscite encore quelques interrogations (la couleur du bâtiment a en effet changé au fil du temps et des goûts des propriétaires successifs). Par conséquent, une fois l'ensemble des appartements et locaux commerciaux existants rénovés, outre les communs de l'immeuble et l'assainissement des sous-sols, le chantier de la rue du Temple sera achevé. En principe et sauf surprise au printemps 2012.

Office du tourisme

Après l'engagement de Mmes Anne Piot et Suzanne Pilet, une « mise à niveau informatique », par l'apport de nouveau matériel, y compris une timbreuse, a été effectuée à l'Office du tourisme ; un complément de formation a en outre été délivré à ces dames pour l'occasion.

Bois des Vernes : déplacement de la barrière du chemin des Pêcheurs

Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux de remise en état de la promenade John-Berney, de la place de l'Industrie, du ch. Arthur-Vittel et du ch. des Pêcheurs. Ce dernier chemin, en accord avec l'inspecteur des forêts, sera rendu à l'état naturel, sans le revêtement hydrocarboné posé en son temps. Compte tenu des nouvelles places de parc (15) créées sur la place de l'Industrie au terme des travaux, les places existantes, sises au début du chemin des Pêcheurs, sans être supprimées, seront dorénavant réservées à des activités liées au port des Vernes. La barrière d'accès au chemin des Pêcheurs sera donc déplacée en amont desdites places, et maintenue fermée.

Entretien des rives du lac : nettoyage de la plage par le procédé « Sandmaster »

Cette opération est rendue nécessaire par l'état actuel de la plage « sablonneuse », qui ne l'est plus vraiment, attaquée qu'elle est depuis des années par la mauvaise herbe et des détritiques de toute nature. Le système proposé « contre-attaquera » en profondeur pour rendre à ce bord du lac son caractère estival, digne des plus belles plages européennes. Au moins.

A agender (liste non exhaustive)

- Spectacle au Casino, groupe musical *Boulouris 5*, le 16 juin à 20h.00
- Fête de la musique, samedi 18 juin au Casino
- Fête de Rolle les 25 et 26 juin 2011
- Fêtes des écoles primaires, 29 et 30 juin (dont exposition au Château et cortège le jeudi).
- La « Seiji Ozawa International Academy Switzerland » organisera en partenariat avec le service culturel de la Commune une soirée musicale, classique et folklorique suisse, vendredi 1^{er} juillet de 19h.00 à 20h.30 dans la cour du Château (au Temple en cas de pluie). Cette soirée offerte à la population verra se succéder jeunes musiciens de l'Académie et Armaillis de la Gruyère.

* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Daniel Belotti



Le Secrétaire :


Pascal Petter